Le GREAT Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 142 *" Réfléchir à changer "* Octobre 2022

Analyse financière des budgets de cercles et régions

Editorial

Les comptes de gestion permettent de calculer les mêmes indicateurs au niveau des collectivités "cercle" et région du Mali. Tout comme les communes, l'on a calculé les ratios de solvabilité qui vont du ratio épargne brute à la part des subventions en passant par le poids des dépenses et le ratio des revenus fiscaux. Les autres ratios fiscalo-financiers sont constitués du niveau de service rendu, des efforts d'investissement et du niveau de fiscalité.

Comme les communes, les conseils de cercle et régionaux sont responsables des politiques et programmes de développement de leurs circonscriptions respectives. Pour ce faire, ils élaborent, exécutent et rendent compte de leurs projets à travers des budgets qui sont des documents de prévision des recettes et des dépenses pour une année.

En tant que troisième niveau dans la hiérarchie de la décentralisation, les collectivités "régions" sont responsables du développement de leurs territoires respectifs. A ce titre, elles prévoient et exécutent des politiques et programmes de développement en faveur de leurs citoyens.

Massa Coulibaly

Introduction

La santé des finances locales est un sujet actuel et préoccupant. Depuis quelques années, la situation financière des collectivités inquiète. L'objet de l'analyse financière est de s'intéresser à la réalité des risques financiers encourus par les collectivités cercles et régions du Mali.

1. Analyse financière des budgets des collectivités cercles du Mali

Pour l'année 2020, les 49 conseils de cercle du Mali ont prévu des recettes de l'ordre de 64 milliards de fcfa et des dépenses de 65.6 milliards de fcfa (Tableau 12) avec des taux de réalisation de 62% pour les premières et 57% pour les secondes. L'on observe que les budgets des conseils de cercles sont essentiellement des budgets destinés au fonctionnement qui se chiffrent à respectivement 80% en prévisions et 90% en réalisations. Un peu plus de trois quarts (76%) des dépenses sont destinées au fonctionnement (prévisions) et 88% en réalisation.

Tableau 1. Les budgets des conseils de cercles du Mali en 2020 (millions de fcfa)

	Recettes de fonctionnement		Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement		Recettes totales		Dépenses totales	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Gao	2 975	807	1 374	79	2 099	680	1 007	128	4 349	886	3 106	808
Kayes	7 788	5 044	2 636	2 310	7 618	4 671	2 728	1 477	10 424	7 354	10 346	6 148
Kidal	1 034	128	3 136	58	2 434	199	3 145	59	4 170	186	5 579	258
Koulikoro	15 106	11 482	910	280	12 831	9 789	3 183	1 842	16 016	11 762	16 014	11 631
Mopti	4 399	3 611	586	290	5 092	3 573	835	180	4 985	3 901	5 927	3 753
Ségou	7 951	5 807	1 651	316	7 950	6 030	1 644	215	9 602	6 123	9 594	6 245
Sikasso	10 841	7 909	1 421	593	11 278	7 360	1 677	641	12 262	8 502	12 955	8 001
Tombouctou	843	580	1 250	214	843	564	1 204	105	2 093	794	2 047	669
Total	50 937	35 368	12 964	4 140	50 143	32 866	15 423	4 648	63 901	39 508	65 566	37 514

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

De façon générale, les collectivités cercle du Mali ont des ratios d'épargne brute positifs au niveau des réalisations, soit 7%. Cette tendance s'explique par la forte proportion des collectivités de Gao avec 16% de réalisation, taux largement supérieurs aux moyennes nationales. Des taux moyens négatifs sont observés dans les collectivités de Kidal et de Ségou.

Il ressort que les collectivités cercle du Mali ont encore un important potentiel fiscal avec 385 millions de fcfa en moyenne dans les réalisations, les collectivités cercle de Koulikoro, Ségou et de Sikasso ayant une plus grande marge de manœuvre avec 230 millions de fcfa pour les collectivités de la première région et 222 millions de fcfa pour celles des deux autres régions, chacune. A l'opposé, les collectivités de Kidal ne peuvent-elles espérer mobiliser sur le plan fiscal que seulement 6 millions de fcfa.

Le montant de la TDRL rapporté à la population nous donne le coefficient de mobilisation des ressources. Ainsi, l'on observe en moyenne que les cercles de Sikasso ont réalisé un coefficient d'un peu plus de 61%, taux représentant le plus grand score réalisé au niveau des collectivités "cercle" du Mali. Les collectivités "cercles" de Kayes ont réussi à mobiliser 40% de leur potentiel fiscal, faisant de ces collectivités les deuxièmes en termes de mobilisation de ressources. Très loin derrière, les collectivités "cercles" de Mopti ont seulement mobilisé 1.3% de leur potentiel fiscal.

Figure 1. Les ratios de manœuvre des cercles du Mali en 2020 (fcfa et %)

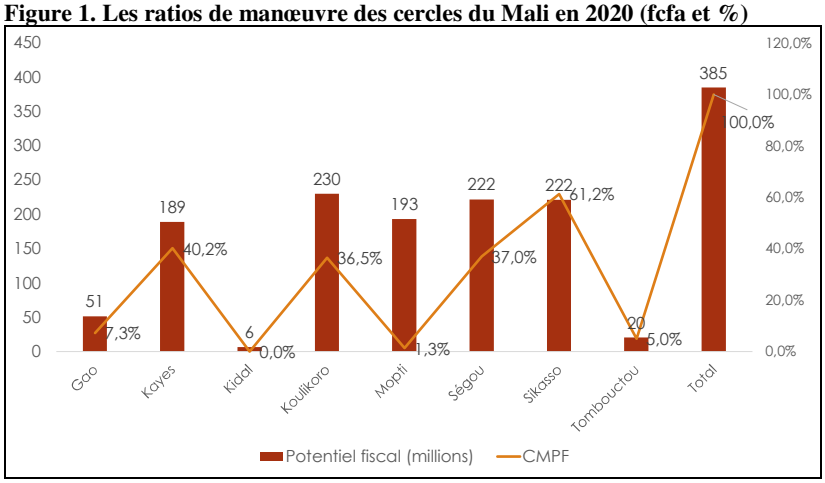

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

En 2020, les collectivités cercle du Mali ont rendu des services de l'ordre de 1'830 fcfa par personne en moyenne en 2020 en réalisation budgétaire. Cette moyenne nationale cache des disparités énormes, surtout en ce qui concerne le coefficient de mobilisation allant de 2'859 fcfa par personne dans la région de Koulikoro (montant le plus élevé) contre moins de 1'000 fcfa par personne dans la région de Tombouctou. Les collectivités "cercle" du Mali investissent en moyenne 259 fcfa par personne en réalisation. Les collectivités de Kidal semblent investir beaucoup plus que les autres, probablement grâce à des programmes d'appui à destination de cette région en proie à l'insécurité. Au regard du rapport des recettes fiscales à la population, les contribuables payent en moyenne un peu plus de 21 fcfa par personne en réalisation. Les collectivités de Sikasso ont pu récolter 36 fcfa par personne en réalisation contre près de 0 fcfa et 1 fcfa dans les collectivités "cercle" de Kidal et de Mopti. Quelle que soit la situation, l'on observe que les populations payent largement en-deçà des attentes des collectivités et du gouvernement.

2. Analyse financière des budgets des collectivités régions du Mali

En 2020, les collectivités "régions" du Mali ont prévu 125 317 milliards fcfa de recettes contre 127'201 milliards de fcfa de dépenses contre respectivement 64 milliards de réalisations (pour les recettes) et 60 milliards de réalisations pour les dépenses. Comme les budgets des communes et des collectivités "cercles", les régions présentent des budgets presqu'exclusivement de fonctionnement. Ainsi, le fonctionnement occupe plus de 80% surtout en termes de réalisation aussi bien des recettes que des dépenses (83% et 84%).

Tableau 2. Les budgets des conseils régionaux du Mali en 2020 (millions de fcfa)

	Recettes de fonctionnement		Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement		Total recettes		Total dépenses	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Bamako	45 540	28 656	8 300	1 613	48 041	28 150	8 299	1 853	53 840	30 269	56 340	30 003
Gao	1 512	317	10 071	526	1 536	377	10 888	556	11 583	843	12 424	933
Kayes	5 701	3 319	5 754	328	5 719	2 850	5 736	975	11 455	3 647	11 455	3 825
Kidal	292	119	2 714	240	192	55	1 357	110	3 006	359	1 549	165
Koulikoro	6 839	5 167	1 626	767	6 839	5 138	1 626	493	8 465	5 934	8 465	5 631
Mopti	3 668	2 544	4 591	1 403	3 668	2 494	4 591	1 304	8 259	3 947	8 259	3 798
Ségou	7 534	4 982	2 301	540	7 534	4 362	2 301	517	9 835	5 522	9 835	4 879
Sikasso	8 826	7 827	6 617	4 615	8 826	7 143	6 617	3 483	15 443	12 442	15 443	10 626
Tombouctou	888	671	2 542	515	888	539	2 542	75	3 430	1 186	3 430	614
Total	80 802	53 603	44 515	10 546	83 245	51 108	43 956	9 365	125 317	64 149	127 201	60 473

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

Les revenus fiscaux représentent moins d'un cinquième des recettes de fonctionnement des Conseils régionaux du Mali, soit 15.8% en réalisations, les plus forts taux sont observés à Kayes et à Bamako avec respectivement 29.4% et 21.9%. Cette situation de faiblesse du niveau des revenus fiscaux peut s'expliquer par l'impossibilité des Conseils régionaux à créer et percevoir des impôts. Les subventions rapportées aux recettes de fonctionnement présentent une moyenne nationale de 24.2%. Bien qu'étant bénéficiaires des impôts et taxes collectés au niveau des communes et des cercles, les Conseils régionaux du Mali dégagent un potentiel fiscal de plus 164 millions de réalisations en moyenne. Ces niveaux s'expliquent par les potentiels observés auprès des Conseils régionaux de Sikasso et de Koulikoro (réalisations). Les plus faibles montants sont observés à Kidal et à Tombouctou avec respectivement 2 millions de fcfa et 10 millions de fcfa réalisations. Ainsi, les Conseils régionaux, avec un peu plus d'effort, pourraient mobiliser l'équivalent de leur potentiel fiscal.

Figure 2. Les ratios de manœuvre des CT Régions du Mali en 2020 (fcfa et %)

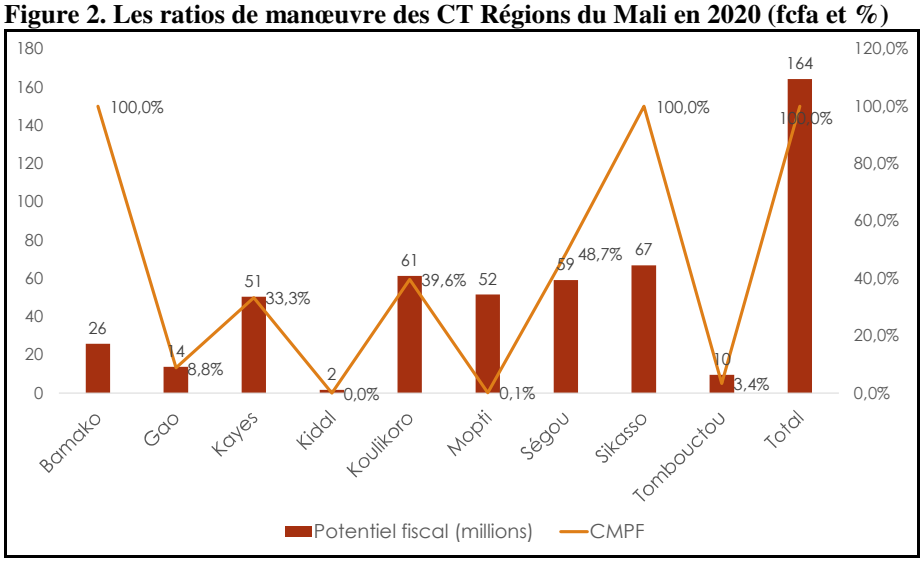

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

Les Conseils régionaux ont rendu des services de l'ordre de 4 000 fcfa et près de 2 500 fcfa par personne en moyenne en 2020, respectivement en prévisions et en réalisations budgétaires. Le Conseil du district de Bamako offre le plus de services, en tout cas en valeur absolue avec près de 19'000 fcfa et 11'000 fcfa par personne en prévisions et en réalisations. Les plus faibles montants sont enregistrés dans les Conseils régionaux de Tombouctou et de Mopti avec 931 fcfa et 565 fcfa par personne contre 1 274 fcfa et 866 fcfa par personne. Les dépenses d'investissement rapportées à la population donnent en moyenne 2 140 et 456 fcfa par personne en prévisions et en réalisations. Face à quoi, le niveau de fiscalité montre que les populations payent en moyenne 28 fcfa et 18 fcfa, respectivement en prévisions et en réalisations, avec près de 100 fcfa (90 fcfa et 94 fcfa) à Bamako contre de 1 et 3 fcfa à Tombouctou et à Mopti en termes de réalisations.

Conclusions

Les collectivités ont investi en moyenne 259 fcfa par personne pour les collectivités "cercles" et 456 fcfa par personne pour les collectivités "régions" en 2020, les plus grands niveaux d'investissement étant observés à Kidal et Gao pour les conseils cercles et de régions. Ces différents investissements sont orientés principalement vers les secteurs de la santé et de l'éducation au vu des compétences transférées aux collectivités territoriales.